



HAL
open science

Faire Tiers-Lieux : Quels enseignements de l'évènement?

Charbel Youssef, Corinne Siino, Master Apter

► To cite this version:

Charbel Youssef, Corinne Siino, Master Apter. Faire Tiers-Lieux : Quels enseignements de l'évènement?. Master 2 APTER (2024-2025), Université Toulouse 2 Jean Jaurès. 2025, 24 p. <hal-04956613>

HAL Id: hal-04956613

<https://hal.science/hal-04956613v2>

Submitted on 9 Apr 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

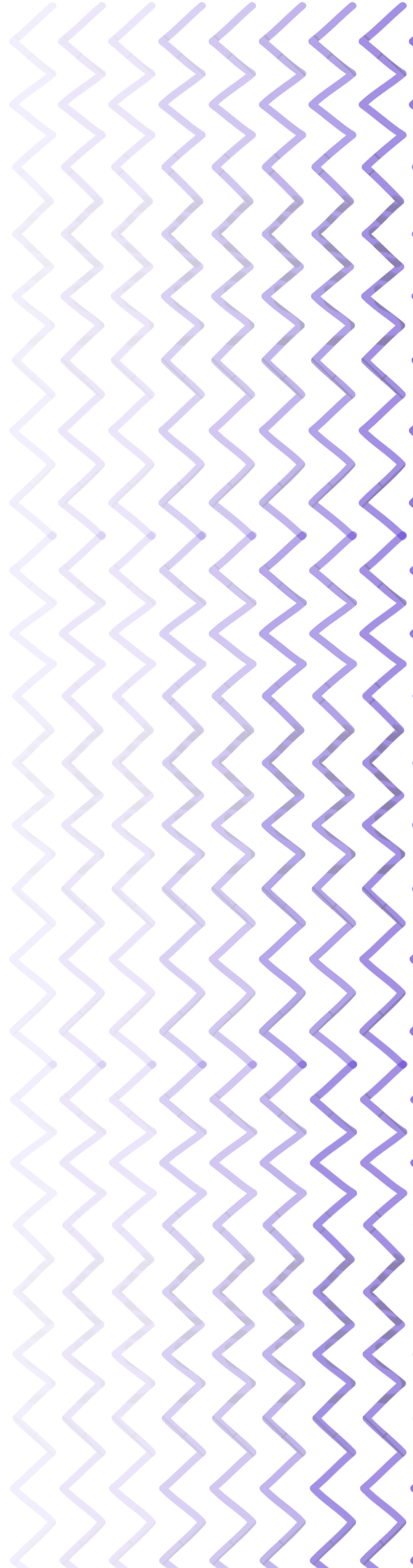


HAL Authorization

faire tiers- lieux

Quels enseignements de l'évènement ?

Direction : C.SIINO & C.YOUSSEF
Réalisation : M2 APTER 2024-2025





SOMMAIRE

I- Éléments de contexte

- **Les tiers-lieux: origines de la notion** P. 3
- **L'enjeu "tiers-lieu" aujourd'hui** P. 3
- **La politique publique de soutien aux Tiers-lieux** P.4
- **Objectifs de l'évènement "Faire Tiers-Lieux"** P. 4
- **Les Halles de la Cartoucherie, hôte de l'évènement** P. 5

II- Les tiers-lieux aujourd'hui, quels enjeux pour les territoires de demain ?

- **L'enquête** P. 7
- **Les résultats de l'enquête** P. 8
 - **1- Le questionnaire** P. 8 - 10
 - Les grands chiffres du questionnaire, cadrage P. 8
 - Une prédominance des tiers-lieux culturels P. 9
 - Une implantation autant rurale qu'urbaine P. 9
 - L'apport des tiers-lieux P. 10
 - L'aménagement intérieur des tiers-lieux et leurs tendances P. 10
 - **2- Les entretiens** P. 11 - 14
 - La création des tiers-lieux P. 11
 - Les acteurs publics et la gouvernance P. 12
 - L'aménagement des tiers-lieux P. 13-14
- **À retenir !** P. 15

III-Conclusion

- **Annexes** P. 18-22

I- ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Les tiers-lieux : origines de la notion

Le terme “tiers-lieu” est originaire des États-Unis et provient de l’anglais “*third place*”. Le tiers-lieu est défini au départ par le sociologue **Ray Oldenburg** (1989) : “c’est un lieu où les personnes se plaisent à sortir et se regrouper de manière informelle, situé hors du domicile (first-place) et du lieu de travail (second-place).”

L’enjeu “tiers-lieu” aujourd’hui

À l’heure de modes de vie de plus en plus individualisés, menacés par une crise écologique et sociale majeure, les tiers-lieux apparaissent comme des lieux **moteurs d’une transition devenue incontournable**. En France, le mouvement tiers-lieux est composé d’acteurs qui apportent en hyper-proximité des réponses aux enjeux de notre société : transition écologique, réemploi, circuits courts, relocalisation de la production, transition numérique, accès à une alimentation locale et durable ou encore démocratisation des pratiques culturelles. Une grande majorité de tiers-lieux se sont recensés sur la cartographie auto-déclarative de France Tiers-Lieux¹, illustrant la diversité de ces offres et leurs configurations, ainsi que les missions principales que se donnent les tiers-lieux. Ils offrent des possibilités de travailler, échanger, avoir recours à des formations ou des services variés, dans des lieux inclusifs et bienveillants qui proposent un accueil chaleureux et une variété d’espaces adaptés aux besoins du territoire dans lequel ils s’implantent. Les tiers-lieux se déclinent en une variété d’espaces, en évolution en même temps que de nouveaux types émergent :

- **Espaces de création et de fabrication :**
 - **ateliers artisanaux partagés (menuiserie, textiles,...)**
 - **fablabs, makerspaces, hackerspaces**

- **Espaces de travail et de collaboration :**
 - **bureaux partagés, coworking**
 - **livinglab, laboratoire d’innovation sociale**
- **Espaces culturels et artistiques :**
 - **tiers-lieux culturels, lieux intermédiaires (salles de concert,...)**
 - **cafés (culturels, associatifs,...)**
- **Espaces culinaires et de production alimentaire :**
 - **cuisine partagées, foodlabs**
 - **tiers-lieux nourriciers**

Ces exemples parmi d’autres constituent autant de moyens de reconstruire des liens sociaux entre les habitants d’un quartier ou d’une ville. Les tiers-lieux sont aussi des relais de certains services publics et des lieux “refuges”. **Le maillage des tiers-lieux répond donc à l’enjeu actuel d’animation des territoires qui s’appuie sur le bien-vivre et d’habitabilité des espaces.**

Cependant, le caractère évolutif des besoins des territoires, et des habitants impliquent pour les tiers-lieux un rôle actif dans l’animation, le bien-vivre et l’habitabilité des territoires dans lesquels ils sont implantés. **Cette situation les confronte à un impératif de recherche de moyens et d’appuis auprès des élus et des citoyens des territoires dans lesquels ils souhaitent se pérenniser.** Ceci interroge sur l’intérêt que leur porte la société locale dans laquelle ils s’installent pour leurs activités et le rôle dans l’animation socio-économique des territoires.

¹ Plus que 3900 Tiers-lieux sont identifiés en France sur le lien : <https://cartographie.francetierslieux.fr/#>

La politique publique de soutien aux Tiers-lieux

En France, la reconnaissance des tiers-lieux s'est accélérée à partir 2018 où une consultation publique massive, conduite par la "Mission Coworking. Faire ensemble pour mieux vivre ensemble" recensant les Tiers lieux et leurs offres à travers toute la France. Aussi à partir de 2019, l'État a saisi l'opportunité de favoriser le développement d'emploi local en s'appuyant sur l'effervescence économique, sociale et culturelle initiée par des tiers-lieux. Cette implication s'est traduite par le programme de soutien aux tiers-lieux "Nouveaux lieux, nouveaux liens", porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) qui visait à intégrer les actions de 300 "Fabriques de Territoire" dans des programmes soutenus par l'État. Cette période a également vu la création d'un Conseil National des Tiers-Lieux et de préfiguration nationale. Ainsi les activités des tiers-lieux sont intégrées dans certains champs des politiques publiques. Cela a été notamment le cas dans l'aide à l'inclusion numérique qui a permis de familiariser certains habitants de territoires ruraux à l'usage de services par internet. Lors de la pandémie de COVID-19 plus de 400 espaces et 30 000 makers se sont engagés dans des actions de solidarité, démontrant leur rôle crucial lors des crises. Ces évolutions vers des partenariats renforcés ont

permis, en 2022, la création du Groupement d'Intérêt Public (GIP) France Tiers-Lieux qui réunit l'ANCT, l'Association Nationale des Tiers-Lieux et 4 ministères (le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le Ministère du Travail, le Ministère de l'Enseignement supérieur et Recherche et le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique de la France). Ce GIP poursuit sa mission de pérenniser le modèle des tiers-lieux et d'accompagner les membres du réseau, dans la mutualisation des ressources. Des échanges d'expériences sur des difficultés des méthodes de travail ou un accompagnement vers la diversification appuient désormais les évolutions et le développement de ces espaces. Ainsi, les tiers-lieux en France ne sont plus des espaces physiques isolés en archipels ; ils constituent un écosystème en constante évolution. Ce système repose sur une interaction étroite entre les acteurs publics, privés et les citoyens, attestant la volonté de répondre aux besoins des territoires en favorisant des approches innovantes et participatives. Des réunions annuelles des membres du GIP rappellent chaque année l'importance des échanges de points de vue et d'expériences.

France
TIERS
LIEUX

2018 - 1800 tiers-lieux

2023 - 3500 tiers lieux

Source : France Tiers-Lieux

Les objectifs de l'évènement "Faire Tiers-Lieux"

L'évènement Faire Tiers-Lieux est né de l'envie partagée par l'ensemble de l'écosystème tiers-lieux de **se retrouver** après plus de deux ans de crise sanitaire, pour pouvoir **travailler, créer et rêver ensemble**. Porté par l'association de préfiguration nationale, l'évènement rassemble les porteurs de projets de tiers-lieux venus de toute la France, ainsi que des partenaires publics et privés et de nouveaux collectifs en plein essor. Alors que la première édition de 2022 était centrée sur l'enjeu climatique, cette édition se place davantage sous le signe du **"faire ensemble" et de la coopération**.

Du **08 au 10 octobre 2024** à Toulouse s'est tenue la deuxième édition de Faire Tiers-Lieux. Récits, débats de société, conférences, rencontres, formations, visites et temps festifs, l'évènement a rassemblé cette année durant 2 jours et demi de rencontres, **plus de 1 000 participants** et a permis de partager des idées et expériences.



Source: M2 APTER

Les halles de la Cartoucherie, hôte de l'évènement

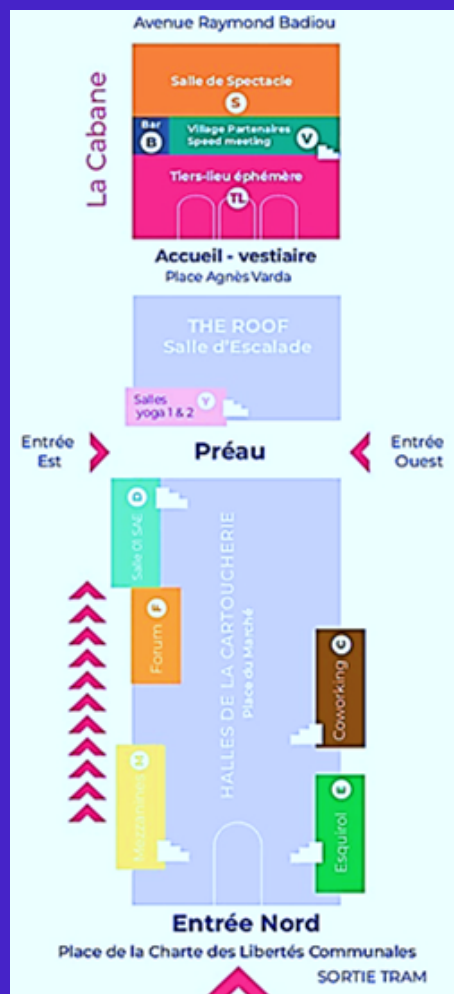
Lorsque l'activité de production de cartouches et d'artillerie a cessé dans les **années 2000**, la mairie de Toulouse a voulu faire de ce lieu un **espace de vie** pour **redynamiser le quartier et inscrire un patrimoine industriel** dans l'opération de ZAC la Cartoucherie. Les Halles de la Cartoucherie ont été inaugurées en septembre 2023 à la suite d'un diagnostic socio-économique afin d'inscrire le mieux possible le projet dans son environnement. **Huit sociétés associées** au sein du projet forment une SAS coopérative *Cosmopolis*, pour porter, animer et rendre pérenne le projet.

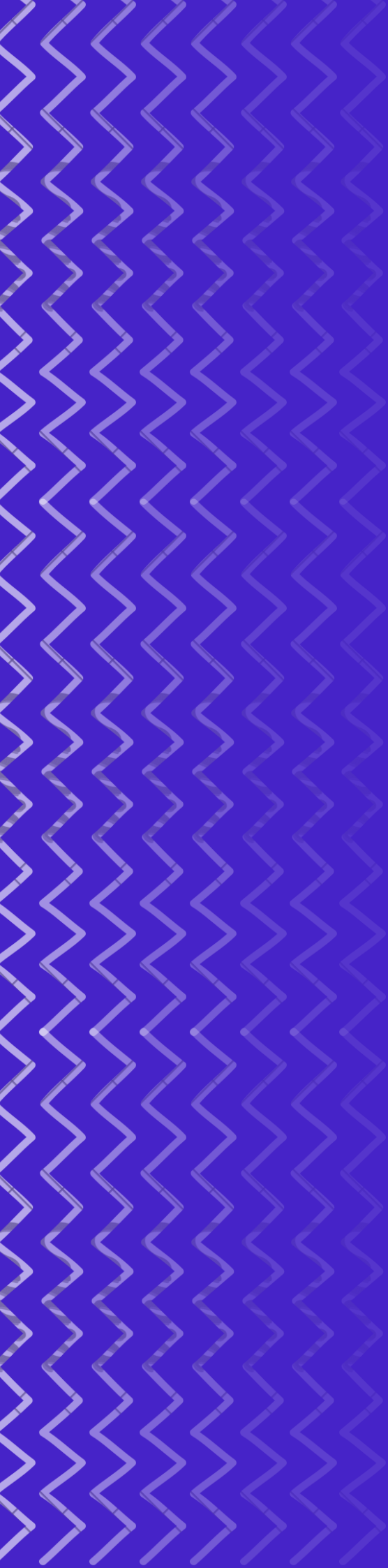
En **partenariat avec de nombreuses associations** d'inclusion, d'aide au numérique, ainsi qu'avec les centres sociaux des quartiers voisins et la Mission Locale, le tiers-lieu des Halles de la Cartoucherie est déjà devenu un **lieu de sociabilité** et de partage pour les Toulousains. L'objectif à venir est d'attirer les publics réticents par d'autres fonctions et d'autres activités (l'aide aux devoirs, spectacle, etc.). Cela participe à la volonté des porteurs du tiers-lieu de s'ancre dans le quartier et le faire vivre. C'est dans ce contexte que ce tiers-lieu a accueilli l'évènement national : Faire Tiers-Lieux.

Les "Halles" et la "Cabane" aménagés pour l'évènement



Source: M2 APTER, 2024.





II- LES TIERS-LIEUX AUJOURD'HUI, QUELS ENJEUX POUR LES TERRITOIRES DE DEMAIN ?

L'ENQUÊTE (voir les annexes p.18-22)

Une étude a été confiée aux étudiants de Master 2 urbanisme et aménagement (APTER-Action Locale et Projet de Territoire) à l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès, pour interroger comment les tiers-lieux participaient par leur présence et leur fonction au bien-vivre des habitants des territoires dans lesquels ils étaient implantés. L'analyse s'est concentrée sur deux axes :

- Comprendre comment différents acteurs (habitants, usagers, décideurs locaux) pensent et priorisent les tiers-lieux comme favorisant la création de lien social et le bien-vivre des territoires.
- S'intéresser à la manière dont l'organisation spatiale interne des tiers-lieux et leur aménagement intérieur, en termes de forme, couleur, lumière, ambiance, acoustique, confort, équipements et fonctions, influe sur le bien-être des usagers.

Une première hypothèse, est que selon leur typologie et leur localisation, tisser des liens avec les acteurs du territoire, ne se réalisera pas avec les mêmes facilités. La perception par des habitants des offres des tiers-lieux comme une simple activité supplémentaire à laquelle ils souhaitent, ou non adhérer, ou au contraire, comme un moteur de synergies dans le territoire est un élément déterminant qui en retour peut marquer l'identité d'un tiers-lieu.

Une deuxième hypothèse, non exclusive de la première, est que l'attractivité d'un tiers-lieu et sa capacité à « durer » est dépendante des conditions d'accueil des usagers et des aménagements intérieurs proposés dans ses locaux.

Cette recherche a donc exploré de manière transversale une typologie des tiers-lieux en fonction des territoires d'implantation. Elle repose sur une approche quantitative combinant des entretiens semi-directifs (36) et des questionnaires (141 exploitables) réalisés lors de l'événement Faire Tiers-Lieux. Les thématiques abordées incluent :

- Les motivations et les objectifs des porteurs derrière la création des tiers-lieux.
- Les critères d'implantation territoriale, tels que l'accessibilité, la valorisation du patrimoine, les dynamiques foncières et immobilières.
- Les perceptions de différents acteurs sur la capacité des tiers-lieux à renforcer le lien social, à stimuler les dynamiques locales, et à contribuer au bien-vivre des territoires.
- Les facteurs clés influençant les choix d'aménagement intérieur, notamment la lumière, la couleur, les matériaux, le confort, et la modularité des espaces.

POURQUOI ?

Pour comprendre et interroger les dynamiques internes et externes aux tiers-lieux et **répondre à deux grands questionnements** :

- **Les logiques d'implantation des tiers-lieux dans les territoires et les impacts sur le bien-vivre territorial.**
- **La logique d'aménagement interne des tiers-lieux et son impact sur le bien-être des usagers.**

Pour connaître l'avis de ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la démarche des tiers-lieux :

1. Les acteurs publics : France Tiers-Lieux, agents publics collectivités, ministères, élus, banque des territoires, etc.
2. Les acteurs associatifs, de l'ESS, entrepreneuriat, notamment les tiers-lieux.
3. Les visiteurs et usagers des tiers-lieux.

POUR QUI ?



Source: M2 APTER

COMMENT ?

Deux méthodes d'enquête (voir les annexes p.18-22):

- **Un questionnaire** : accessible à chaque participant présent à l'événement (soit en "flashant" un QRcode, soit en répondant avec un des étudiants du master).
- **Des entretiens** : de 20 à 30 min dans un espace dédié à "La Cabane". Organisés et tenus par des étudiants APTER auprès des participants de l'événement.

Source: M2 APTER



1- RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE : LE QUESTIONNAIRE

1 130

Inscrits à l'évènement

38%

Région Occitanie

57%

Reste de la France (DOM-
TOM compris)

5%

International

141

participants au questionnaire
en 2 jours et demi

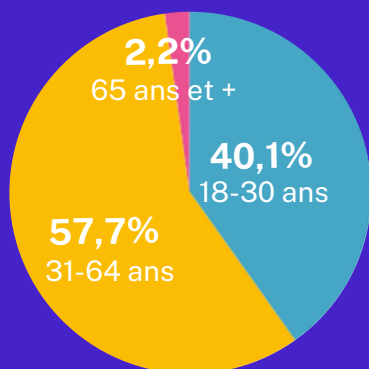
Répartis en 3 catégories :

53% Les porteurs de projet de
tiers-lieux

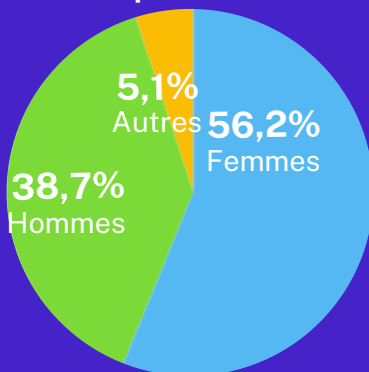
15% Les adhérents à un ou
plusieurs tiers-lieux

32% Les visiteurs de l'évènement

Âges des participants
aux questionnaires



Genres des participants
aux questionnaires



Source: M2 APTER, 2024.

“70% DES SALARIÉS DES TIERS-LIEUX SONT DES FEMMES”.

Une grande majorité de femmes a répondu au questionnaire, ce qui témoigne de la présence importante des porteuses de projet lors de l'évènement (**42 porteuses de projet sur les 141 réponses**), et de manière générale dans les participants au questionnaire. La majorité des porteurs de projet interrogés sont des femmes, souvent issues du domaine médico-social, quand les adhérents des tiers-lieux sont plutôt des hommes. France Tiers-Lieux indique plus généralement que **70 % des salariés des tiers-lieux sont des femmes**.

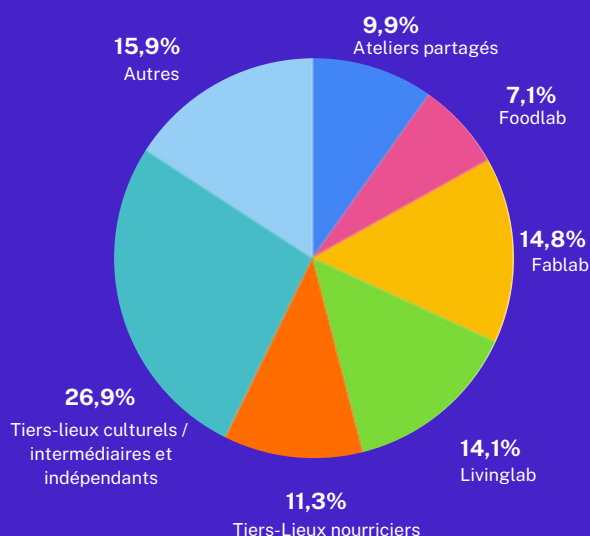
Les secteurs d'activités qui ressortent le plus chez les porteurs de projet interrogés, sont l'hébergement médico-social, l'action sociale et l'information/communication, tandis que les adhérents sont davantage présents dans l'administration publique et les services, principalement aux entreprises.

Les graphiques ci-contre montrent que **la majorité des personnes sondées sont actives. Elles ont entre 31 et 64 ans**, tous profils confondus. L'absence des moins de 18 ans s'explique par la nature de l'évènement Faire Tiers-Lieux, principalement destiné aux professionnels, et qui s'est déroulé en semaine et en journée. La faible présence des seniors peut être due au fait que ces derniers s'engagent moins en tant que porteurs de projet. La présence non négligeable des 18-30 ans, s'explique par un intérêt de la population jeune à rechercher des modes de socialisation diversifiés. Mais ils sont davantage impliqués comme adhérents que porteurs de projets. Enfin, les tiers-lieux, ne sont pas généralement l'objet d'un investissement des seniors (plus de 65 ans).

UNE PRÉDOMINANCE DES TIERS-LIEUX CULTURELS PARMIS LES INTERROGÉS ET PRÉSENTS À L'ÉVÉNEMENT

En compilant les réponses des porteurs de projets, adhérents et visiteurs fréquentant un ou des tiers-lieux, il est possible d'établir une typologie correspondant à celle de France Tiers-Lieux. La représentation la plus importante est celle des tiers-lieux culturels/lieux intermédiaires et indépendants dans le total des tiers-lieux fréquentés par les interrogés, soit 27 %. Cela marque un usage des tiers-lieux comme complément ou compensation face à une absence d'activité et de services qui correspond à une attente qu'elles soient proposées sous des formes plus innovantes et partagées.

Hors de la catégorie "autre famille de tiers-lieux" qui compte 16 % des réponses, les trois catégories: les **fablabs**, les **livings-labs** et les **tiers-lieux nourriciers**, comptabilisent respectivement 15 %, 14 % et 11 %. Cette hiérarchie reflète en partie des réponses apportées dans les territoires pour répondre à des attentes locales en matière d'innovation technique, d'artisanat, aussi sociales et alimentaires qui relèvent du quotidien.



Source: M2 APTER, 2024

UNE IMPLANTATION TANT RURALE QU'URBAINE

50%

des interrogés sont porteurs de projet en milieu rural

57,1%

des interrogés sont des adhérents qui fréquentent des tiers-lieux en grande ville

47,6%

des interrogés sont des adhérents qui fréquentent des tiers-lieux en milieu rural

Les données de France Tiers-Lieux révèlent que 38% des tiers-lieux sont situés dans les métropoles urbaines, 28% en villes moyennes et 34% en milieu rural. On observe désormais une évolution dans la dynamique des tiers-lieux, autrefois principalement implantés en zones rurales, qui tend aujourd'hui à s'équilibrer entre les milieux ruraux et urbains.

Les principaux moyens de transports utilisés pour se rendre dans un tiers-lieu

pour les porteurs de projets

La voiture

61% des réponses



Le vélo

39% des réponses



La moitié des personnes interrogées fréquentaient des tiers-lieux en milieu rural. Ces localisations conditionnent des mobilités en voiture (le plus souvent autosoliste) ou en vélo.

La proximité des tiers-lieux par rapport aux lieux de vie

40,1%

des répondants estiment avoir un accès facile à leur tiers-lieu

pour les visiteurs interrogés de l'évènement Faire Tiers-Lieu

Les transports

en commun

54,5% des réponses



Ces chiffres sont impactés par la proportion de visiteurs interrogés qui habitent dans un quartier de grande ville où le maillage en transports en commun est plus important qu'en zone rurale.

17%

des répondants estiment avoir un accès difficile à leur tiers-lieu

L'APPORT DES TIERS-LIEUX

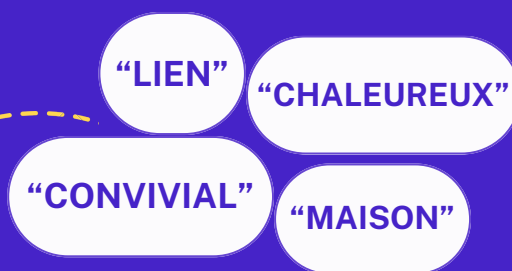
Lien social



Dynamisation
de l'économie
locale

Accès à la
culture

L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DES TIERS-LIEUX



Une ambiance proche du “foyer”, où l'on conserve un lien avec les autres, un espace de rencontre et de bulle individuelle font du tiers-lieu un lieu de bien vivre.

DES TENDANCES QUI SE DÉGAGENT

- L'environnement permet le **BIEN-ÊTRE** et la **PERFORMANCE**.
- Se sentir à l'aise dans son espace de travail : **ORGANISÉ** et **PROPRICE AUX ÉCHANGES**.
- Une conception **COLLECTIVE** pour correspondre aux usages du tiers-lieu.
- Un espace convivial qui stimule la **CRÉATIVITÉ** et l'**INNOVATION**.

Tous ces éléments montrent l'importance de la dimension collective dans la création et le travail. Dans le tiers-lieu le travail devient agréable.

Pour les répondants, les éléments les plus importants sont d'abord la lumière, le besoin de lumière naturelle est particulièrement souligné. L'acoustique est aussi un élément important pour le travail et la concentration qu'elle suppose, mais aussi pour que les activités culturelles bénéficient d'une ambiance sonore agréable. La hiérarchisation de l'importance de ces éléments de confort intérieur n'est pas évidente pour les répondants. Les trois catégories de répondants soulignent l'importance d'un aménagement sain pour leur bien-être et leur créativité/productivité qu'ils conçoivent à la fois dans des moments collectifs et dans des temps productifs plus isolés.

DES ATTENDUS POUR L'AVENIR

Des espaces plus fonctionnels et pensés pour plus de coopération entre les usagers.

Des lieux plus accessibles (PMR, poussettes, ...)

Une ouverture du lieu vers l'extérieur : aller davantage vers les habitants du quartier.

AINSI, ON PEUT RETENIR QUE ...

La promesse des tiers-lieux de faire “un pas de côté”, de proposer une autre façon de penser les espaces de travail, de loisirs, de socialisation et de convivialité dans la proximité est tenue. Cette convivialité est entendue comme celle d'un espace fonctionnel, accessible et ouvert à tous. Cette promesse a répondu à de réelles attentes de la part des usagers.

Cependant si les tiers-lieux sont inclusifs ils pourraient l'être davantage.

L'existence de tiers-lieu entre espace comme chez soi et espace partagé avec d'autres représente un enjeu fort pour leur fréquentation tant pour les porteurs que pour les usagers.

2- RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE : LES ENTRETIENS

36
entretiens
réalisés

LA CRÉATION, ENTRE OPPORTUNITÉ FONCIÈRE, BESOINS LOCAUX ET ASPIRATIONS DE LA POPULATION LOCALE

De nombreux projets débutent par l'identification de lieux sous-utilisés ou abandonnés (anciens bâtiments industriels, friches agricoles, etc.), d'opportunités saisies par les acteurs.



Source : Actavista.fr

“

On a acheté une propriété rurale dont personne ne voulait : un vieux bâti ancien.

Les mairies avaient des endroits où ils ne faisaient rien, ils ont fait un appel à projet auquel l'asso a répondu.

On construit avec l'existant.

Des porteurs de projets”

L'Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan (65) est actuellement en rénovation. Le Département des Hautes-Pyrénées, propriétaire et maître d'ouvrage du site, en a confié la gestion à l'association ACTA VISTA. Celle-ci mène des chantiers d'insertion et tisse un réseau autour des métiers d'art.

Les tiers lieux sont nés de besoins spécifiques exprimés par les communautés locales et les associations.



Source : Vidéo de Parallèle Sud

“

Être un tiers-lieu, c'est aussi être ancré dans son territoire, de comprendre ses besoins et adapter un projet en réponse.

Le bien-être, c'est une petite parenthèse dans laquelle les soucis du quotidien sont mis en suspens.

Ce qu'on veut c'est fédérer différentes initiatives autour d'un espace commun.

Des porteurs de projets”

À Saint-Paul sur l'île de La Réunion, "La Raffinerie" est née dans une ancienne zone industrielle sucrière désaffectée, récupérée grâce au soutien du Département et de la Région. Ce lieu a permis de répondre à une série de besoins sociaux et culturels, en organisant des chantiers participatifs, des festivals et des ateliers de fabrication numérique.

Les tiers-lieux sont généralement initiés par des associations qui cherchent un lieu fixe pour se réunir, pour proposer leurs activités, en tenant compte des ressources existantes et du patrimoine local.

En restaurant et adaptant ce patrimoine aux nouvelles façons de produire et nouvelles attentes sociales, les tiers-lieux participent à l'évolution de l'identité du territoire.

En tenant compte des ressources et des objectifs du territoire les tiers-lieux initient des dynamiques locales nouvelles dans leurs configurations et leurs objectifs.

Les modes de faire des tiers-lieux participent ainsi à l'innovation dans leur "modes de faire" (travail, lien sociaux, services) et leur usage des ressources (humaines, patrimoniales, naturelles...).

“LES ACTEURS PUBLICS VIENNENT PETIT À PETIT”

Les acteurs publics viennent petit à petit. Les gens voient que c'est cool et après c'est la mairie qui vient vers toi.

La maire a été intéressée par le projet, mais elle était un peu inculturée, parce que 'tiers-lieu', ce n'est pas un terme évident.

Des porteurs de projets

Ça va dans les deux sens donc pour moi c'est vraiment une dynamique de coopération.

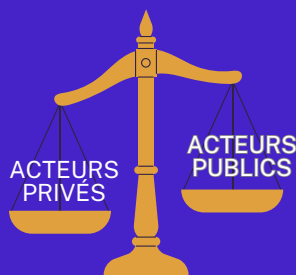
Compagnie des TL Hauts-de-France

On a peu de soutien foncier de la mairie dans la commune où on veut s'implanter donc on a fait la recherche de propriétaire privé.

C'est un lieu d'intérêt général, et c'est pour ça que l'État et le département se mobilisent pour sauver ce patrimoine.

On est fragiles. On est dépendant à 99% des financements publics donc à tout moment ça peut s'arrêter.

Des porteurs de projets



Types d'aides :

Prêt des murs

Subventions

Exemples de partenaires publics :

Bailleurs sociaux

L'Etat (ex : Action Cœur de Ville)

Le département

La région

Mairie

L'UE

Les dimensions de sauvegarde et de réhabilitation des bâtis impliquent des relations de coopération avec les collectivités. Celles-ci ne sont pas toujours faciles ou envisageables, ce sont alors les acteurs de la société civile (propriétaires privés) de ces lieux qui permettent parfois la réalisation des projets. Ces modes d'inscription des tiers-lieux dans le tissu économique et politique du territoire participent de la diversité des modèles. Les acteurs publics interviennent souvent dans un second temps et sont rarement initiateurs de projet de tiers-lieux. Leur soutien se manifeste lorsque le projet gagne en visibilité et prouve son utilité pour la dynamique locale du territoire.

Le soutien des acteurs publics aux porteurs de projets est variable dans ses formes:

- Une réponse à sollicitation financière avec l'objectif d'atteindre, rapidement, un auto-financement.
- Une proposition spontanée des acteurs publics de soutien financier ou matériel (lieux d'accueil)
- Une collaboration entre tiers-lieux et acteurs publics par des espaces France-Services, l'obtention de l'agrément CAF...

Ces relations n'ont pas les mêmes temporalités ni durées selon les territoires. Elles renforcent le rôle des tiers-lieux dans la dynamique territorial et légitiment leur existence.

LA GOUVERNANCE, UN SYSTÈME À TROUVER :

Les témoignages montrent que les systèmes de gouvernance des tiers-lieux varient considérablement : ils peuvent être très verticaux, horizontaux, partagés, voire un mélange des trois. L'implication des usagers, tant morale que physique, dépend du tiers-lieu et de son système de gouvernance. Cependant, dans la plupart des cas, les habitants et les membres sont souvent consultés sur les activités et les rôles attendus. Dans cette gouvernance, les acteurs qui participent à un apport de moyens n'ont pas de rôle privilégié dans la définition des objectifs ou du fonctionnement.

L'AMÉNAGEMENT ET L'INSERTION DES TIERS-LIEUX :

- Influencés par l'environnement local et adaptable

En milieu urbain, les espaces ont tendance à être plus compacts et sont aménagés pour offrir une ambiance conviviale et accueillante.



Source : Horizome.org

Le Rucher HTP, à Strasbourg, dans un appartement de type T3, favorisant l'accessibilité et la convivialité dans un quartier dense.

Dans les zones rurales, l'accent est souvent mis sur les espaces extérieurs et sur la flexibilité des aménagements.



Source : tejardin.arvieu.fr

Le jardin d'Arvieu, comme écosystème pour faire grandir les projets dans cette commune de 755 habitants

“ Pour se rapprocher des habitants on a énormément travaillé avec les associations de quartier. On est tout le temps en lien avec eux. On ne pouvait plus ignorer les problématiques et continuer à rester dans un entre-soi. Il y avait des gens en demande qui t'appellent et te disent *“vous nous embêtez et en plus on peut pas venir (en référence au fait que les événements étaient payants et pas adaptés à tous)”* ”

Chargée de l'animation autour du projet ”



Source : Letalus.com

Le Talus, à Marseille, a vu ses activités évoluer avec les attentes et retours des habitants voisins. Cette écofarm, née comme un nouvel espace "stylé", "à la berlinoise" et pour faire la fête, ne rentre finalement pas en accord avec les attentes des habitants qui se plaignent des nuisances produites. Elle ne rencontre un succès qu'auprès d'habitants qui ont un intérêt pour la programmation et peuvent y accéder financièrement. Le lieu a donc dû s'adapter pour mieux répondre aux attentes et aux moyens des habitants proches en diversifiant sa programmation (activités socio-culturelles, ouverture à la participation, adhésions et animations à prix libres, etc.)

Pour certains tiers-lieux, l'insertion au sein de leur territoire peut soulever des défis. Bien que ce soit rare, il arrive parfois que l'acceptation par les habitants ne soit pas facile et immédiate. Dans ces cas, les tiers-lieux doivent aller-vers et travailler au maximum avec les associations de quartier pour intégrer davantage les habitants. Dans les quartiers prioritaires, comme à Strasbourg, les tiers-lieux ont pour objectif de renforcer la vie socio-culturelle. Le tiers-lieu Horizome, par exemple, cherche à répondre aux besoins des habitants dans un espace de rencontre et d'échanges, qui propose aussi des activités artistiques et culturelles.

Cependant, certains tiers-lieux rencontrent des habitants réfractaires. Certains ont des préjugés comme "Ils imaginent que ça va être le lieu d'accueil de tous les cas sociaux. Quand ils ont entendu "café associatif", ils ont eu peur" explique une porteuse de projet.

L'intégration locale des tiers lieux peut rencontrer une hostilité et créer des tensions qui vont de la non reconnaissance du rôle et du besoin à la peur de coprésence non désirée.

En travaillant ces dimensions les tiers lieux participant aussi à l'évolution d'écosystèmes sociaux.

- Des fonctions pour favoriser les échanges, le lien social, et l'appropriation

- Cuisiner ensemble
- Boire un coup
- Se détendre
- Jardiner entre différentes générations



“

In fine, le lien social, c'est ce que recherchent les gens : c'est rencontrer d'autres personnes et sortir de son isolement.



L'accueil et les bonnes idées commencent souvent autour d'un verre !

Tout sera modulable et on va observer les usages des gens pour poser ensuite les équipements”

Des porteurs de projets

”



- Des choix esthétiques, “joli et confort” pour se sentir “comme à la maison” et connecté à l'extérieur

“

On a imaginé le lieu comme si on voulait y vivre nous-mêmes.

Si on veut être bien dans un lieu qu'est ce qu'on veut y trouver ? Des fauteuils confortables, des bouquins, des jeux, de la musique...

On veut que le tiers-lieu soit son salon, que les gens n'aient pas seulement envie d'y poser leurs fesses, mais d'y rester.

L'extérieur doit être connecté à l'intérieur, cela devient comme une rue.

'Comme à la maison' avec la simplicité et la chaleur dans le choix des couleurs, du mobilier.

Des porteurs de projets

”

- Mobilier cosy.
- Matières chaleureuses (bois).
- de l'ombre en extérieur.
- Lumière naturelle en intérieur.
- De la couleur.
- Récupération et recyclage (palette, vieux meubles).
- Garder l'esthétique du lieu et son histoire, patrimoine en conservant le bâti et les formes architecturales.

Selon les porteurs de projets et les adhérents, l'aménagement des tiers-lieux vise souvent à créer un environnement "comme à la maison", envisagé comme élément qui favorise le bien-être et le lien social.

L'objectif est de rendre ces espaces inclusifs et chaleureux, contrairement à un environnement administratif aussi, l'entrée est toujours conçue pour être accueillante, ne pas créer de barrière. Si une scénographie propre au lieu est rare ; à minima une attention est portée aux matériaux utilisés, à l'architecture d'intérieur et au mobilier sélectionné pour un résultat “cosy”. Un autre objectif de ces aménagements est leur flexibilité et leur adaptativité. Pour garantir une transformation rapide et facile en fonction des projets, des activités et des besoins des usagers.

Le lien social et la convivialité sont toujours établis autour de l'espace café au sein du tiers-lieu qui est central pour les échanges informels (parfois organisés) entre les usagers, les bénévoles et les permanents des tiers-lieux. C'est un élément fondamental pour initier ou enrichir les démarches de co-construction et de faire ensemble.

À RETENIR !



Ce qui fait consensus dans les résultats des entretiens et du questionnaire:



Les tiers-lieux sont utilisés pour travailler et pour les activités culturelles et de socialisations.



Les usagers fréquentent un tiers-lieu d'abord pour des relations sociales conviviales.



Une grande importance à la lumière au sein du tiers-lieu, vecteur de bien-être.



L'implantation en milieu rural ou dans le quartier d'une grande ville favorise la création de lien social dans un quartier ou un village mais ce lien est à renforcer et élargir.



Une grande attention portée à la modularité des espaces pour que le tiers-lieu s'adapte aux différents usages.



Ce qui fait débat ou reste singulier:



Chaque tiers-lieu remplit une fonction particulière en lien avec son territoire d'implantation.



Des préoccupations d'aménagement des espaces qui oscillent entre convivialité et remise aux normes.

Des financements qui proviennent d'acteurs divers (auto-financement, acteurs publics, etc.)



La pérennité des tiers-lieux est fragilisée par leur dépendance aux financements publics, dont l'instabilité constitue un obstacle majeur.



Des modes de gouvernance propres à chaque projet (vertical, partagé, horizontal).



L'acceptation du projet par les habitants n'est souvent pas immédiate. Elle reste à travailler vers une participation des réfractaires.



L'accessibilité aux tiers-lieux dans la zone rurale est parfois difficile.

LA RENCONTRE FAIRE TIERS-LIEUX : TEMPS D'ÉCHANGES ET DE PARTAGES

DÉCOUVERTE



ÉCHANGE



EXPERIENCE



COOPÉRATION



PARTENARIAT



PARTAGE

APPRENTISSAGE



Source: M2 APTER

Les trois jours de l'évènement Faire Tiers-Lieux ont été des **moments riches d'échanges** et de **partages**. Venue des quatre coins, et même au-delà, de la France les participants ont pu échanger, comparer leurs expériences et apprendre les uns des autres au cours des divers débats, ateliers, conférences et encore bien d'autres moments moins "programmés".

Comme l'a dit **Jérémie Loevenbruck**, président des Halles de la Cartoucherie :

“ Vous (participants et organisateurs) avez fait cet évènement . ”

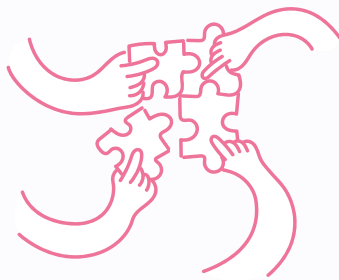
III- CONCLUSION

Les tiers-lieux s'affirment, à l'image de la Cartoucherie, comme des espaces **hybrides et innovants**, répondant à des besoins contemporains de **convivialité** et de **flexibilité pour différentes activités**. En proposant une alternative aux environnements de travail et de socialisation traditionnels, ils offrent une expérience à la fois accueillante et fonctionnelle, où chacun peut se sentir **“comme chez soi”**. La convivialité est souvent incarnée par des espaces communs, comme les cafés, qui facilitent et encouragent les échanges et la co-construction entre usagers, bénévoles et gestionnaires de ces lieux.

Toutefois, **la dynamique des tiers-lieux varie selon leur ancrage territorial et les attentes de leur public**. L'implantation en milieu rural ou dans les quartiers urbains favorise un lien social unique **au sein de communautés locales**. Cependant certains habitants peuvent manifester des réticences, notamment en raison de malentendus autour des concepts de “café associatif” et de “lieu social”, considérant que cela ne les concerne pas, ou que c'est hors de leur budget.

Notre analyse a soulevé des **défis structurels** auxquels sont confrontés les tiers-lieux. La diversité de leurs sources de financement (auto-financement, fonds publics, etc.) et la pluralité des modes de gouvernance (vertical, partagé, horizontal) témoignent de la **complexité de leur gestion**. Leur **dépendance aux financements publics** instables menace effectivement leur pérennité. Enfin, **l'accessibilité**, notamment en zones rurales, et la capacité à équilibrer convivialité et conformité aux normes sont aussi des enjeux importants.

Cette deuxième édition de Faire Tiers-lieux a dépassé les attentes en termes de participation, ce qui témoigne de l'engouement croissant pour ces nouveaux espaces et de leur **rôle de plus en plus central dans les territoires**. Ces trois jours ont incarné une véritable preuve d'**intelligence collective**, où des acteurs divers – porteurs de projets, usagers, partenaires institutionnels – ont eu l'opportunité de se rencontrer, de débattre et de partager autour de problématiques communes. Cette dynamique **coopérative**, à l'image de celle qui se déploie dans la gouvernance et l'organisation des tiers-lieux, a permis de renforcer les liens entre les différents porteurs et animateurs des lieux et de nourrir par les échanges d'expériences, une vision commune pour l'avenir de ces espaces novateurs.



Références bibliographiques :

- France Tiers-lieux, 2021. Rapport « Nos territoires en action : dans les tiers-lieux se fabrique notre avenir », 284 p. disponible sur le site officiel du France Tiers-lieux, URL : <https://francetierslieux.fr/wp-content/uploads/2022/04/Rapport-France-Tiers-Lieux-2021-complet.pdf> , consulté le 19/11/2024.
- France Tiers-lieux, 2023. « Guide Tiers-Lieux et collectivités : comment faire ensemble ? », 124 p. disponible sur le site officiel du France Tiers-lieux, URL : https://francetierslieux.fr/wp-content/uploads/2023/12/FTL_COLLECTIVITES_DIGITAL-2.pdf , consulté le 19/11/2024. Site web officiel disponible sur l'URL : <https://francetierslieux.fr> , consulté le 19/11/2024.
- Les halles de la Cartoucheries. Site web officiel disponible sur l'URL : <https://halles-cartoucherie.fr> , consulté le 19/11/2024.
- Observatoire des Tiers-Lieux. “Quelles politiques publiques en faveur des tiers-lieux ? De l'expérimentation à la diffusion: vers un management public coopératif ?” article rédigé par DUVERGER T. (2023), disponible sur l'URL : <https://observatoire.francetierslieux.fr/la-politique-en-faveur-des-tiers-lieux-decryptage/> consulté le 19/11/2024.
- Oldenburg, R. (1989). “The Great Good Place : Cafés, Coffee Shops, Community Centers, Beauty Parlors, General Stores, Bars, Hangouts, and how They Get You Through the Day.” Paragon House.
- Rapport 2018 : Mission Coworking, Faire ensemble pour mieux vivre ensemble. Patrick Levy-Waitz. Commissariat général à l'égalité des territoires. Site web officiel disponible sur l'URL : <https://www.documentation-administrative.gouv.fr/adm-01858823>, consulté le 19/11/2024.

ANNEXE 1

Entretiens Rencontres Faire Tiers-Lieux

ENTRETIEN : PORTEUR DE PROJET

Les objectifs

- Travailler sur les aspects de l'inclusion dans l'ancrage territorial et la dimension de l'organisation spatiale interne des TL.
- Analyser l'organisation interne et lien au territoire qui construisent un espace relationnel.
- Comment la manière de penser l'espace permet de penser le rôle des TL et le bien vivre dans les territoires?

Le but est de répondre à 3 questions

- Quelles contraintes et qualités dans l'organisation de l'espace?
- Qu'est ce qui est indirectement en relation avec la possibilité de lien social et de dynamiques locales?
- Qu'est-ce que les TL amènent dans le bien vivre des territoires?

Entretien semi directif de 10 à 15 min

Se présenter :

Nous sommes des étudiants en Master II en urbanisme spécialisé en action locale et projet de territoire. Nous sommes ici pour étudier les tiers lieux et leur impact sur le bien vivre et leur ancrage territorial.

Conformément à la réglementation sur la protection des données (RGPD), nous souhaitons vous informer que toutes les informations recueillies seront traitées de manière strictement confidentielle et entièrement anonymisées. Aucune donnée personnelle permettant de vous identifier directement ou indirectement ne sera collectée ou conservée. Les réponses seront utilisées uniquement à des fins statistiques et de recherche, et ne pourront en aucun cas être reliées à une personne en particulier. Vous avez le droit de refuser à tout moment qu'on enregistre l'entretien, et vos données ne seront plus traitées par la suite. Munich.

Profil du répondant(e):

- Âge? Emploi ? - ancienneté ? Parcours professionnel de la personne ?
 - Localisation du TL Type de
 - TL, type de territoire
- Expériences antérieures, parcours professionnel ?
- Votre rôle dans le TL?
- Quelle définition donnez-vous au terme générique Tiers lieu au regard du projet que vous portez ?

ANNEXE

- Génèse: Date de création du TL et contexte de sa création (le projet initial, raisons de la création, financements, besoin, environnement...)
- Pour quelle raison avez-vous choisi cette commune et cet endroit ? (en cherchiez-vous un autre au départ) Quels éléments ont été privilégiés pour vous dans l'implantation (*Savoir si l'implantation est par défaut ou si elle répond à un objectif*)
(*possibilité de se garer, transports, proximité d'autres services et de commerces, prix du foncier et immobilier, qualité architecturale et cachet du bâti*)
- Comment les acteurs publics et privés vous ont-ils aidé ? Quels outils avez-vous sollicité/utilisé ? (soutien financier, mise à disposition d'espaces, accompagnement administratif, promotion et communication). *local ou non*.

Les espaces, leurs rôles et leurs fonctionnements

- Comment l'aménagement des espaces intérieurs du TL a-t-il été pensé et mis en place ? Quelles ont été les contraintes rencontrées ?
- Demandez-vous un avis des usagers sur ces aménagements (demandes d'améliorations, satisfaction...) comment les prenez-vous en compte ?
- Quels éléments privilégiez-vous pour la convivialité et le bien être dans votre TL et qu'est-ce qui pourrait être amélioré pour plus de lien social ?
- Qu'aimeriez-vous améliorer du point de vue du confort et de l'offre aux usagers ?

(Comprendre ce qui attire et pourquoi, mais aussi les publics que l'on souhaite voir venir)

- Quel système de gouvernance avez-vous mis en place ? *Avez-vous un coordinateur, des employés à plein temps, groupe de bénévoles*. Pour la gouvernance, pour la gestion quotidienne (*apports d'économique et de dynamiques locales ou non*)
- Selon vous, quels sont les espaces qui sont les plus fréquentés et pourquoi ? Il y a de fortes différences de fréquentations entre les espaces *est ce que cela est lié à (l'aménagement de l'espace ?)*
- Quels sont les atouts de votre TL (les espaces et leur organisation, diversité des acteurs) ?

Evolution du Tiers lieu et de son rôle

- Il y a-t-il une évolution de la fréquentation, il ya-t-il diversification du public ?
- Le rôle du Tiers-Lieu a-t-il évolué dans la vie de ce territoire, le devrait-il et à quelles conditions ?
- Quels sont les impacts du TL sur le territoire ?
- *En quoi votre TL crée-t-il du lien dans le territoire et apporte du bien vivre ?*
- Appartenez-vous à un réseau de Tiers Lieu ? (Faire préciser à quelle échelle régionale, nationale ... Si oui qu'est-ce que cela vous apporte ?
- Selon vous, pourquoi les différents publics viennent-ils dans votre Tiers Lieu ?
- A quels besoins (professionnel, social, culturel) votre TL répond-t-il ?
- Envisagez-vous des évolutions pour votre TL en termes d'infrastructure et d'espaces ? si non pourquoi, si oui dans quel but ?

ANNEXE

ENTRETIEN : USAGERS

Se présenter :

Nous sommes des étudiants en Master II en urbanisme spécialisé en action locale et projet de territoire. Nous sommes ici pour étudier les tiers lieux et leur impact sur le bien vivre et leur ancrage territorial.

Rappel de la réglementation sur la protection des données (RGPD),...

- Quel est votre emploi - parcours professionnel ? Quel rôle avez-vous dans le TL ?
- (Porteur-euse de projet, Utilisateur (trice), Visiteur-euse)

Le rôle du TL dans le territoire :

- Où se situe le ou les Tiers-Lieu que vous fréquentez ? est -il connu et fréquenté souvent par les mêmes personnes ou non et par qui ?
- Pour quelles pratiques spécifiques (professionnel, social, culturel) le TL est-proposé ? Est-il utilisé exclusivement pour ces pratiques ?
- Selon vous, quelle fonction remplit le Tiers-Lieu dans la vie de ce territoire. A quels besoins pourrait-il il répondre ?

L'engagement dans le Tiers-Lieu :

- Depuis combien de temps êtes-vous adhérent-e à un Tiers-Lieu ? Comment avez-vous connu le TL et qu'est-ce qui vous a motivé à rejoindre ce Tiers-Lieu ? A
- quelles occasions venez-vous et quelles activités pratiquez-vous dans le TL (voir les activités que la personne fait dans le TL) ? - (avoir la fréquence et les activités qu'il-elle pratique)

Ambiance, fréquentation, confort

- Comment trouvez-vous l'organisation des espaces (espaces de travail, de détente, ateliers) ? Répond-elle bien à vos besoins ? *Est-ce que l'aménagement des espaces contribue à votre confort ? Si oui, quels aspects vous plaisent le plus (lumière, mobilier, atmosphère) ?*
- Comment décririez-vous l'ambiance générale du Tiers-Lieu (conviviale, studieuse, créative, etc.) ? - (on cherche à mieux comprendre l'ambiance, l'organisation du lieu et l'aménagement)
Pour le Télétravail les locaux sont-ils mieux aménagés que chez vous ?

Les liens sociaux

- Estimez-vous que le Tiers-Lieu favorise les interactions sociales entre les personnes qui viennent ? Si oui, comment ces interactions sociales émergent ?
- *Avez-vous grâce au tiers-lieu participé à des projets, manifestations, activités, ...que vous n'auriez pas faits sans cela ? Avez- vous connu des personnes avec qui vous avez désormais des activités partagées ?*

Avis personnel :

- Comment voyez-vous l'avenir de ce Tiers-Lieu ? Quelles évolutions ou nouveaux services aimeriez-vous y voir ? En un mot, qu'est-ce que ce Tiers-Lieu représente pour vous ?

ANNEXE

ENTRETIEN DIVERS

Pour : élus, collectivités territoriales, partenaires financiers

Se présenter :

Nous sommes des étudiants en Master II en urbanisme spécialisé en action locale et projet de territoire. Nous sommes ici pour étudier les tiers lieux et leur impact sur le bien vivre et leur ancrage territorial.

Rappel de la réglementation sur la protection des données (RGPD)

Questions communes

- Quel est votre emploi - parcours professionnel ? *Sur quel territoire ?*
- Qui êtes-vous ?

Origine du projet

- Quel est votre lien avec les structures de Tiers-Lieux ? *(la ou lesquelles) Quel type de TL ? Comment avez-vous rejoint/connu/participé au/le projet ?*
- Pour quelles raisons ? *(quelle année, comment, pourquoi, ? qui est allé vers qui ? Quelle soutien politique/personnelle portez-vous aux projets de TL ?)*

Fonctionnement (organisation de la gouvernance et participation)

- Quel est votre rôle dans les projets de Tiers Lieux ? *(Place dans le système de gouvernance de la structure ?) (financière, mise à disposition d'espace, aide de communication...)*
- Est-ce la collectivité est usagère du TL ou l'êtes vous personnellement ?
Intérêt pour l'aménagement interne
- L'aménagement du lieu *(architecture , mobilier ...)* vous semble-t-il valorisant pour le lieu lui-même, pour l'image du territoire ?

Territoire

- Qu'est ce qui a motivé l'installation du TL à cet endroit précisément ? A quel besoin le TL répond-t-il ? *(en quoi ce type de structure est adapté aux besoins du territoire et des habitants) le TL crée-t- il des liens entre habitants ou entre les habitants et d'autres personnes (travailleurs , associations personnes de passage.....) ?*
- Avez-vous mené des enquêtes, des sondages pour en rendre compte ? en avez-vous des signes tangibles dans le territoire ?
- Quel est le rayonnement et l'influence du TL ? Qui attire-t-il ? *(on cherche à comprendre l'échelle de l'influence du TL, communal, départemental, ancrage territorial, appartenance réseau de TL...)*
- Comment voyez-vous les ambitions de ce projet ? *(continuité de l'engagement, pérennité du projet, vision de l'avenir)*

Y serez vous partie prenante et à quelle condition?

NB : au cas ou simple visiteur de passage

- Qu'est-ce qui vous a motivé pour aller dans ce TL ?
(Intérêt que ce TL se trouve dans le Territoire pour des personnes qui y passent ponctuellement ? Habitude de fréquentation des TL?)
- Avez-vous quelque chose à ajouter ?

ANNEXE 2

Questionnaire : Rencontres Faire Tiers-Lieux

Dates de l'événement : Du 8 au 10 octobre 2024 Adresse de l'événement : Halles de la Cartoucherie.

Nous vous remercions de participer à ce questionnaire sur les Tiers-Lieux ! Vous prenant quelques **3 minutes** de votre temps, vos réponses contribueront à faire avancer la recherche sur l'évolution des **Tiers-Lieux** et leur implantation territoriale.

Questions explorées dans les enquêtes :

Quels facteurs déterminent les choix d'implantation des tiers-lieux dans un territoire spécifique?

Comment ces choix d'implantation influencent-ils les dynamiques sociales locales et l'intégration territoriale des tiers-lieux?

Quelles sont les contraintes et les opportunités majeures dans la gestion et l'adaptation des espaces des tiers-lieux?

Quels facteurs spatiaux et organisationnels sont décisifs dans la perception du "bien vivre"?

Comment l'articulation entre espace interne et ancrage territorial façonne-t-elle les usages et dynamiques sociales expérimentés par les habitants?

Quels éléments de l'aménagement intérieur influencent le plus le confort et le bien-être des usagers?

Les choix de conception intérieure reflètent-ils les attentes et les besoins des différents acteurs ?

En quoi les tiers-lieux participent-ils à l'amélioration du bien-vivre territorial et à la création de liens sociaux?

Nous vous remercions encore pour votre participation et vous souhaitons un bon questionnaire!

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : M2apter2024.2025@gmail.com.



